



## ATTESTATION SUR L'HONNEUR DE RESPECT DES DROITS D'AUTEUR

Je soussigné(e)

Nom .....

Agissant en qualité de responsable de l'établissement

Représentant légal de la société .....

Numéro Siret : .....

Demeurant au .....

Atteste sur l'honneur être pleinement informé(e) que tous les documents fournis par la société Marque Jaune, notamment sous la marque MémoForma (livrets, fichiers, diapositives, supports de formation, contenus numériques, iconographies, photographies, et tout autre élément associé), sont protégés par le droit d'auteur conformément aux articles L111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle et ont été déposés à l'INPI à titre de preuve d'antériorité.

**Toute reproduction, représentation, diffusion** dans des conditions autres que celles initialement prévues aux conditions tarifaires (adaptation autorisée pour les supports formateurs), modification ou exploitation, totale ou partielle, sous quelque forme que ce soit des documents acquis aux fins de formation, sans l'autorisation écrite et préalable de la société Marque Jaune, **est strictement interdite**, sous peine de sanctions civiles et pénales.

- **Sanctions civiles** : En application de l'article L331-1-3 du Code de la propriété intellectuelle, toute atteinte aux droits d'auteur peut donner lieu à une action en contrefaçon et à l'octroi de dommages et intérêts couvrant le préjudice économique et moral subi qui ne peut être inférieur au montant des redevances ou droits qui auraient été dus si l'auteur de l'atteinte avait demandé l'autorisation.
- **Sanctions pénales** : Conformément à l'article L335-2 du Code de la propriété intellectuelle, toute reproduction ou diffusion non autorisée d'une œuvre protégée est passible de trois ans d'emprisonnement et de 300 000 euros d'amende.
- **La société s'engage à ne pas reproduire** les documents de formation sans autorisation, sous peine de poursuites judiciaires sans préavis.

Je reconnaissais avoir pris connaissance des dispositions ci-dessus énoncées et m'engage à respecter ces obligations. À défaut toute atteinte aux droits d'auteur pourra justifier des poursuites civiles et pénales. Fait pour servir et valoir ce que de droit.

À ....., le .....

Signature/Cachet du responsable de l'établissement